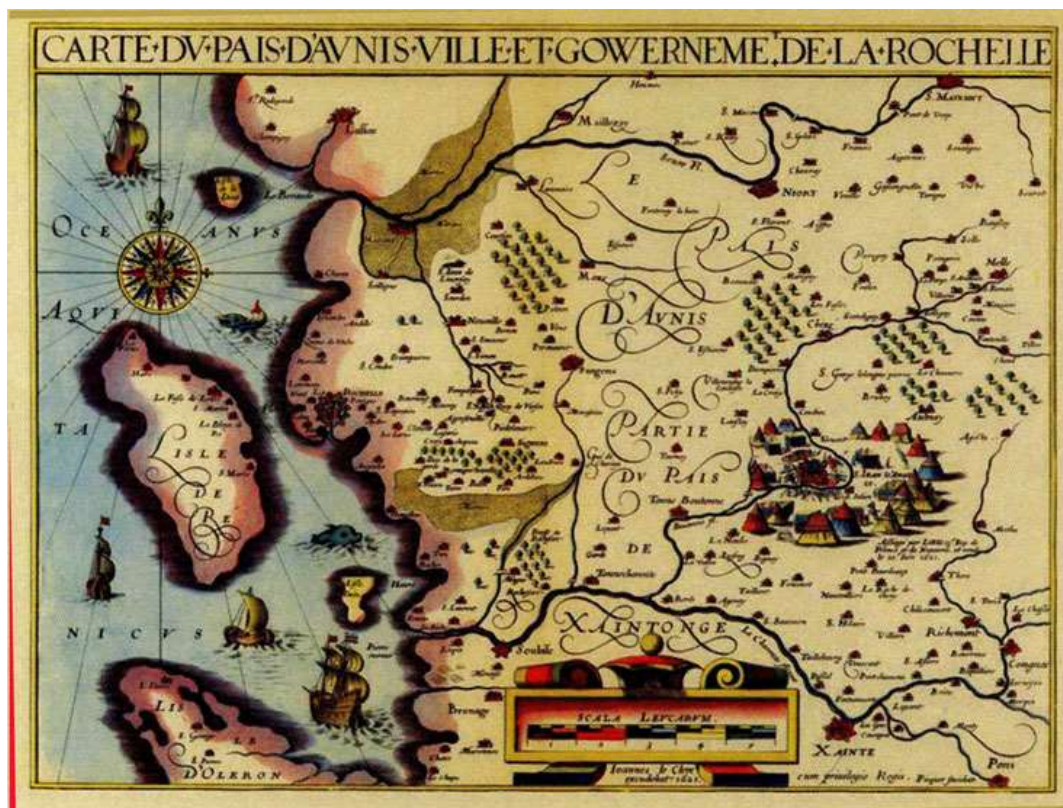


L'HISTOIRE DU CHÂTEAU DE LA SAUZAIE

Située dans la paroisse de Saint-Xandre, la terre de la Sauzaie est une seigneurie importante qui, depuis le XVe siècle au moins, possède "justice et juridiction haulte, moyenne et basse". Elle semble à l'origine (XII-XIIIe siècle) avoir fait partie intégrante du Grand Fief d'Aunis, administré par le Comtes de Poitou, et elle n'en aurait été distraite que dans le courant du XIVe siècle.



Un contrat de 1346 mentionne en effet Johan de la Sausée, vallet premier propriétaire connu de la seigneurie.



Au début de la guerre de Cent Ans, un aveu de 1363 rendu au prince de Galles indique que la seigneurie de la Sauzaie appartient à Pierre de Sainte-Maure, dit Drumas, chevalier, seigneur de Montgaugier et Rivarennnes, vicomte de Bridiey. Fait prisonnier, ce dernier doit, pour payer sa rançon, vendre la terre à

Adam Chel, sieur d'Aghorisses, originaire du Pays de Galles. En 1372, Drumas retrouve son bien, confisqué par le roi de France sur le gallois.

Au moment des plus importants troubles en Aunis (1370-1440), régulièrement pillée par des troupes anglaises, la destinée de la Sauzaie est mal connue, mais la terre semble toujours appartenir à la famille Sainte-Maure. En effet, vers le milieu du XVe siècle, la seigneurie est confisquée au seigneur de Montgaugier sans doute Jean de Sainte Maure, et la Sauzaie tombe dans le domaine royal.



Le 14 mai 1462, Louis XI, qui se rend à Bayonne, s'arrête à Bordeaux où il échange son domaine de la Sauzaie contre trois hôtels situés dans la ville et qu'il destine à recevoir le Parlement de Bordeaux.

L'ancien propriétaire de ces maison bordelaises, Jehan du Pont, devient donc seigneur de la Sauzaie, mais l'usufruit demeure à la reine mère, Marie d'Anjou. Dans cet acte, il n'est fait aucune mention de château ni d'hôtel ou logis à la Sauzaie, domaine qui consiste essentiellement en "cens, censés, rentes, hommes, terraiges, mesures, terres, justice et juridicion haulte, moyenne et basse¹".

La fille de Jehan du Pont, Jeanne, transmet la Sauzaie à son époux Emery Rabeau qui rend hommage au roi pour ce bien le 15 juillet 1469 puis à nouveau en 1472.

En 1483, Jeanne, veuve, et son fils Jean Rabeau font une nouvelle déclaration de foi et hommage, dans laquelle ils disent avoir achevé la construction du château.

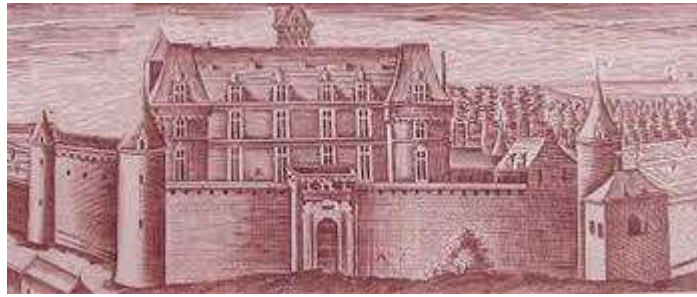
Dans le dernier quart du XVe siècle, la seigneurie de la Sauzaie est donc dotée d'un logis noble et peut-être de quelques éléments de fortifications dont aucun vestige visible n'est parvenu jusqu'à nous.



En 1525, la seigneurie a changé de famille, peut-être à la suite d'une alliance, puisque le 4 octobre un hommage est rendu par Pierre d'Angliers, écuyer. Ce dernier sera élu maire de La Rochelle l'année suivante et il est qualifié seigneur d'Angliers et de la Sauzaie.

Marié à Isabeau de Courbon et décédé avant 1569, Pierre passe la Sauzaie à son fils Claude d'Angliers de Joubert, personnage important de la région.

En 1555 le seigneur de la Sauzaie rachète au roi l'importante seigneurie, limitrophe de Saint Xandre, moyennant 5868 livres. C'est certainement au cours de cette période très bénéfique à Claude d'Angliers que doit se situer la reconstruction du château dans de vastes proportions.



Au moment du siège de La Rochelle de 1572-73, les troupes royales de Biron vont s'emparer avec ou sans combat des places ou châteaux alentours (Charron, Andilly, Nuailly, LaGrimenaudière) mais la Sauzaie semble avoir été épargnée, alors qu'elle se trouve à peine à deux kilomètres en arrière de St Xandre, place que Biron fait "entourer de fossés et de retranchements" pour y établir son quartier. La destinée de Claude d'Angliers n'est pas connue mais il doit être décédé avant 1581, date où son fils fournit, l'aveu de la Sauzaie.

Ce dernier, qui mourra sans postérité en 1612, semble avoir été dessaisi de la seigneurie de St Xandre et donc d'une bonne partie de ses ressources, puisque ce domaine est revendu par le roi à Jean Salbert en 1590.



Au début du XVIIe siècle, la Sauzaie revient aux deux filles de Claude, mariées à deux frères : René de Saint Légier, chevalier, seigneur de Dercie, tué au cours d'un duel en 1614, et Jacob de Saint Légier, chevalier, seigneur du Fief, dont la descendance va rester propriétaire du domaine pendant 150 ans.

A la suite de René, qui dans son testament de 1608 demande à être enterré dans sa terre de la Sauzaie, les membres de cette famille semblent avoir poursuivi cette tradition. En 1622, une délibération du corps de ville de La Rochelle, craignant que les royalistes ne pussent s'établir solidement dans le voisinage, ordonne que "tous les temples, clochers et autres forteresses qui sont dans le gouvernement et mesme les forteresses qui sont en maisons particulières, comme de la Sausaye, la Grimenaudière et autres, seront desmolies et razées". Le château des Saint Légier dut échapper à ce triste sort puisqu'il va être le lieu, quelques années plus tard, d'un épisode important de l'histoire de France.

Lors du siège de La Rochelle (1627-1628), Richelieu, pour suivre de près les opérations, s'installe dans un premier temps près d'Angoulins, puis il décide, dans les derniers mois, d'établir son quartier général au château de la Sauzaie.

C'est ainsi que plusieurs lettres du cardinal, aux ingénieurs et au roi, sont datées "de la Sauzais". C'est dans ce logis que fut préparée la capitulation de la ville de La Rochelle, du 26 au 29 octobre 1628.

La paix revenue, les Saint Légier réintègrent leur demeure de la Sauzaie, et eux et leurs successeurs conserveront longtemps intacte la chambre du célèbre cardinal. Ainsi, en 1839, Gautier indique que cette pièce "est encore garnie du lit et des meubles dont s'est servi Richelieu".

En 1721, le domaine appartient à Jean Guillaume de Saint Légier, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis et capitaine de vaisseau du Roi. Il meurt en 1736 et la Sauzaie change alors de famille par l'alliance de l'héritière, Renée-Françoise, avec Louis François Caqueray de Valmenier, mousquetaire du Roi dans sa 1ère compagnie.

Ce mariage avait eu lieu le 16 novembre 1723 dans la chapelle de la Sauzaie.

Quelques années auparavant, en 1719, la demeure est décrite comme "un château très fort entouré de fossés d'eau vive qui a une étendue considérable". La période de transformation du château, sans doute encore très médiéval d'aspect, débute avec l'achat du domaine, le 14 février 1763, par Denis-Jacques Goguet, écuyer, ancien négociant au Canada où il fit fortune dans le commerce des fourrures, président trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle et premier échevin du corps de ville en 1760. L'acte de vente décrit un édifice en mauvais état. La description de 1763 mentionne également une chapelle, une galerie éclairée par quatre croisées, un pavillon, un appartement neuf à l'étage avec alcôve, porte vitrée et balcon donnant sur le petit jardin et les restes d'un appartement neuf non achevé servant de poulailler dans les dépendances.



Les travaux de remaniement semblent s'être déroulés autour de l'année 1767, millésime placé sur la girouette du pavillon sud. Cette supposition semble confirmée par un document de 1768, conservé aux archives du château, dans lequel Denis Goguet demande la bénédiction de la chapelle qu'il vient de faire édifier, en remplacement de la chapelle médiévale, mal située.

Denis Goguet fait disparaître tous les éléments défensifs (porche, tours et courtine d'enceinte) à l'exception des douves qui deviennent canaux d'agrément.

Concernant le logis, l'entrepreneur Jean Tourneur, s'est peut-être contenté de rhabiller la résidence des XVI^e et XVII^e siècles et de recomposer les dispositions intérieures, ce qui expliquerait que la "chambre de Richelieu" soit restée, selon la tradition, en place au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

En 1783, un partage a lieu entre les enfants de Denis-Jacques, mais vu la bonne entente des héritiers, il n'est accompagné d'aucun inventaire qui aurait pu renseigner sur l'aspect du château.

La Sauzaie revient à Denis-Joseph Goguet, écuyer, maire de La Rochelle entre 1776 et 1790, directeur de la chambre de commerce en 1789 et grand armateur de navire. Il réside régulièrement à la Sauzaie qu'il conserve une vingtaine d'années. Ayant connu un revers de fortune en 1791, il se voit obligé de vendre, en 1807, le domaine avec tout son mobilier, pour la somme de 90.000 F, à Barthélémy Valentin, négociant au Sénégal.

Le château de la Sauzaie connaît trois autres ventes dans la première moitié du XIX^e siècle.

Entre les mains de la famille La Beaume de Belleville de 1812 à 1845, il est ensuite acheté en viager par Jean Dières-Momplaisir, trésorier de la marine pour le prix de 202.000 F.

Le 15 octobre 1845, Charles Fournier, notaire à La Rochelle, qui s'était occupé de la vente précédente, rachète à Dières-Momplaisir le château et terres de la Sauzaie.

Bien que résidant à La Rochelle, Fournier va, jusque vers 1870, entretenir attentivement le domaine. Il fait replanter régulièrement les différentes allées d'arbres et surtout il va réorganiser l'aménagement de la cour d'honneur par plusieurs terrassements et plantations successives.

C'est probablement dans le troisième quart du XX^e siècle que le logis va subir d'importantes modifications, aussi bien dans son aspect extérieur que dans son aménagement intérieur.

A la fin de sa vie, Charles Fournier est maire de La Rochelle et c'est dans ces années qu'il va céder la Sauzaie à Maximin Vincent, maire de Saint-Xandre. Vers 1895, la veuve Vincent possède toujours le domaine, qui va ensuite subir plusieurs ventes avant d'échoir, en 1993, aux actuels propriétaires.



Le château est du type dit de plaine, assis sur une plate-forme trapézoïdale et séparé du terrain environnant par des douves en U, larges d'une dizaine de mètres, en partie pavées, peu profondes en raison de leur envasement et autrefois constamment alimentées en eau par de nombreuses sources. Au nord, la plate-forme du château est dissimulée à la vue du hameau de la Sauzaie par des taillis. A l'est, elle donne sur un petit bosquet et sur des chemins goudronnés et au delà fut anciennement créée en face de l'entrée principale, une très longue percée bordée d'arbres, déjà cadastrée en 1810. C'est à côté du départ de cette allée que se situait la fuie du château, totalement arasée vers la fin du XIXe siècle.

Au sud-ouest du château prend place un vaste parc planté de chênes séculaires et bordé de canaux qui rejoignent les douves.

Dans l'angle sud est implanté un vieux lavoir en ruines au bel appareillage de moellons. Sur la bordure nord-ouest de la propriété existe une entrée secondaire du parc, munie d'un pont à une arche, de deux larges piliers à pilastres, corniche moulurée et vases d'amortissement.

Les trois-quarts de la plate-forme était au XVIIe siècle entièrement occupé par des jardins à la Française, avec quadrillage d'allées.

Toute la moitié nord-ouest était encore au milieu du XIXe siècle en jardin, potager cette fois, et une bonne partie est aujourd'hui plantée en bambouseraie.

Le quart Est, enfin, est de nos jours occupé par deux bâtiments de communs à l'aménagement tardif (ouvertures en brique) et par un vaste espace gazonné.



Le logis de la Sauzaie, tel qu'il fut conçu vers 1767 par Denis Goguet, avait un plan en U, composé d'un corps principal en fond de cour et de deux ailes en retour d'équerre.

L'aile sud fut détruite par un incendie le 13 mars 1833 ou 1834 et ses derniers vestiges furent enlevés en 1846, époque à laquelle Charles Fournier fit planter des arbres.

Le corps principal semble être implanté à l'endroit de la demeure du XVIe siècle et pourrait donc en avoir repris quelques éléments structurels. Il s'agit en plan, d'un rectangle, coupé intérieurement par un épais mur de refend longitudinal, de part et d'autre duquel s'organisent les pièces.

La façade principale (ouest) dotée de deux niveaux séparés par un cordon et d'un étage d'attique au-dessus d'un entablement, présente un aspect étrange, provoqué par le remaniement de sa partie supérieure, vers la fin du XIXe siècle probablement. Les trois travées centrales sont en effet en légère avancée et encadrées par deux pilastres à bossages continus et il faut donc imaginer qu'elles étaient, au XVIIIe siècle, surmontées d'un fronton triangulaire, un peu comme au château de la Gataudière à Marennes.

Les travées latérales, plus espacées que celle du milieu, devaient à l'origine être identiques et ce n'est que plus tard que les portions de murs correspondant aux travées extrêmes furent légèrement surélevées et couronnées d'une corniche à petits modillons écrasés et d'un toit en pavillon en ardoises. Il est possible que cette transformation ait eu pour but de redonner au château de la Sauzaie un peu de son aspect XVIIe qu'il avait totalement perdu. Cette façade occidentale a tout de même conservé tout son décor sculpté, situé principalement, en dehors des cordons et corniches sobrement moulurés, au niveau des ouvertures en anse de panier et appui saillant. Les clefs notamment sont délicatement agrémentées d'agrafes en coquille, en palmette ou en volute de style Rocaille.

Les chambranles des fenêtres sont moulurés de fascies mais ils ont été légèrement recoupés lors de la pose de cadre en bois pour les persiennes, ce qui a dû faire disparaître le motif intérieur, peut-être un tore comme sur la porte centrale. Cette dernière est encadrée par deux pilastres sur dossier et le chambranle, doté d'un profond cavet, prend l'aspect d'une niche. Des tables garnissent les écoinçons

entre l'arc et le cordon horizontal, tandis que la clef, plus développée que sur les fenêtres, porte des sculptures de coquilles Saint-Jacques, de volutes et de fleurs.

Cette entrée possède encore ses vantaux d'origine, modifiés par le percement de jour à grille ouvragée dans chaque panneau principal.

Enfin les baies de l'étage d'attique sont agrémentées de petites volutes au bas des piédroits tandis que les arcs en anse de panier ont la particularité de déborder sur la corniche, ce qui oblige cette dernière à s'incurver pour contourner chaque fenêtre, selon un type extrêmement rare en Charente-Maritime, aussi bien sur les châteaux que sur les maisons de villes. On peut alors se demander si ces ouvertures ne sont pas d'anciennes lucarnes, d'où la présence des volutes en partie basse, situées au niveau d'un brisis de toit transformé en étage d'attique par surhaussement du mur.

La façade postérieure (ouest) donnant sur le jardin et sur la bambouseraie, est d'une plus grande sobriété. Les trois niveaux sont séparés par de simples bandeaux et les baies des cinq travées, à appui légèrement saillant, sont juste ornées d'un listel à crosses sur le chambranle.

La travée médiane est individualisée par l'espacement important qui la sépare des autres baies, sa porte n'a aucun ornement particulier et, au premier étage, la fenêtre à appui surbaissé ouvrait sur un balcon en fer forgé, déposé et en cours de restauration. Cette façade était à l'origine environ deux fois plus longue et elle fut tronquée dans la deuxième moitié du XIXe siècle, ce qui explique la présence des constructions latérales en rez-de-chaussée, vestiges des parties arasées. Le but recherché par l'auteur de ces remaniements semble être encore une fois de dégager, au niveau des petits côtés, les deux pavillons-tours créés artificiellement.

La couverture du corps principal consiste en un toit à croupe en tuiles mécaniques plates pour les cinq travées centrales et en un toit d'ardoises pour les fausses tours, avec remploi, pour la tour sud, d'une girouette datée de 1767, provenant sans doute de la toiture primitive.

Les constructions en rez-de-chaussée ont un toit de tuiles creuses, comme l'aile nord en retour. L'aile nord est la seule aile en retour conservée du château de la Sauzaie est un rectangle très allongé, ce qui correspond bien avec la fonction primitive supposée de ses deux-tiers ouest. Il pourrait en effet s'agir, sur les deux niveaux, de galeries d'agrément, encore garnies en 1845 de tableaux, tables à jeux et fauteuils en tout genre.

La façade sud, sur la cour d'honneur, est tout à fait homogène avec celle du corps principal, niveau d'attique en moins, puisque cordon et entablement à corniche moulurée sont dans une parfaite continuité. Le mur est rythmé par six travées assez resserrées de baies, actuellement murées, qui possèdent le même gabarit et le même type de décoration que les fenêtres du logis.

A l'arrière, une bonne partie ouest de l'aile a disparu, remplacée par un espace à l'air libre et par un escalier droit permettant d'accéder à l'étage. Ce qui subsiste des galeries, clos au nord par un mur qui, en dehors de percements tardifs, est totalement aveugle car donnant sur les communs, sert aujourd'hui de servitudes et grenier. Le tiers oriental de l'aile est traité de façon plus monumentale et il accueille l'ancienne chapelle du château.

L'extérieur est individualisé du reste du bâtiment par de forts pilastres d'angle à bossages continus en table, supportant une corniche à moulure plus ronde que celle de la galerie, et, au sud, par un seul niveau de deux grandes baies (murées aux trois-quarts) en arc plein-cintre à chambranle moulurée et agrafe sculptée de motifs en panaches, d'où sortent deux guirlandes feuillagées.

Mais le morceau de choix se situe sur le petit côté ouest, l'entrée de la chapelle. La grande porte a des proportions plus élancées que celle de la façade du corps principal dont elle reprend exactement la mouluration.

Elle est également encadrée de pilastres, munis cette fois de panneaux en creux dans la partie supérieure desquels sont réservées des sculptures en coquilles et pendants floraux.

L'agrafe de la clef représente un cœur ventru placé au milieu de feuillages cartilagineux typiques du style Rocaille et encadré de guirlandes suspendues à une palmette de couronnement.

La corniche, en bandeau et quart-de-rond, forme ressaut à la verticale des pilastres et à ce niveau elle sert de piédestal à des putti en ronde-bosse, ailes déployées et cheveux au vent.

La porte est enfin surmontée par le motif de la Sainte Trinité : un triangle entouré de rayons de soleil et d'une nuée d'où émergent des têtes joufflues d'angelots. Sans doute pour accentuer encore le sens symbolique de cette entrée de chapelle, un cadran solaire est tracé sur l'enduit, au sommet du mur et dans l'axe de la composition. Les deux vantaux à moulures chantournées, bien qu'en mauvais état dans leur partie inférieure, sont encore en place ainsi que le dessus de porte à médaillon. L'intérieur de la chapelle est aujourd'hui divisé par un plancher très tardif et il conserve un décor de panneaux en plâtre à encadrements moulurés.

Éléments protégés MH : les façades et les toitures du logis et de l'aile nord ; décor intérieur du XVIIIe siècle, situé à l'étage du corps principal (lambris, cheminées et dessus-de-porte) du logis ; douves, ponts et portails ; le sol de la plate-forme correspondant à l'emprise du château : inscription par arrêté du 14 avril 1997.